

# LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



MAIRIE DE  
LA FERTÉ-MILON  
**MILON INFO**  
**N°86**  
DECEMBRE 2016  
JANVIER 2017

## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Vous êtes nombreux à me poser des questions au sujet de la voirie communale. Il semble important de vous faire un état des lieux exhaustif des projets en cours.

**Sécurisation de la rue Saint-Lazare** : en amont de l'école, cette portion de route est empruntée par de nombreux écoliers. Depuis cet été, un test de rétrécissement de chaussée (appelé écluse dans le jargon de la voirie) a été réalisé suite à notre demande par la voirie départementale. Nous avons constaté que cet aménagement fonctionne plutôt bien, mais qu'il nécessite d'être couplé avec d'autres ralentisseurs. La multiplication d'accidents sur cet essai m'a amenée à prendre la décision de suspendre le test. Rassurez-vous, le projet n'est pas abandonné pour autant, nous lançons une étude sur toute cette portion de route allant du croisement avec la rue Jean-Baptiste Corot jusqu'au passage à niveau, avec bien évidemment, l'idée de sécuriser en priorité l'accès de nos écoliers au groupe scolaire (réalisation prévisionnelle des travaux en août 2017).

**Réfection des routes** : quatre portions de route vont être rénovées en 2017, rue des galets pour un linéaire de 536 m, rue des genêts pour un linéaire de 345 m et enfin, chemin de Saint-Quentin-Sur-Allan pour 2 705 m. La consultation des entreprises est lancée (réponse pour le 28 novembre 2016). Les travaux seront réalisés au printemps, avec une phase préliminaire, cet hiver, de traitement des nids-de-poule.

**Travaux divers de voirie** : nous poursuivons les travaux avec la transformation de l'impasse du lycée en enrobé et la création d'un parking en stabilisé rue des galets pour faciliter le stationnement près de l'école. Nous lançons également la réfection des peintures routières, des passages piétons notamment, ainsi que la mise en place d'éclairage spécifique pour trois passages piétons dont un devant l'école.

**Réfection de la passerelle Eiffel** : il s'agit également d'un ouvrage d'art répertorié dans la voirie communale. Les travaux de réfection ont été entérinés au conseil municipal et devraient avoir lieu en 2017. Cette réfection est un beau projet dans le cadre de la valorisation touristique de la commune et pour laquelle nous allons lancer une souscription avec la Fondation du Patrimoine.

Avec la fusion des communautés de communes, 2017 sera une phase de transition également pour la voirie. En effet les cartes seront certainement rebattues et une partie de notre voirie communale risque d'être transmise à la nouvelle communauté de commune qui, je peux d'ores et déjà l'annoncer, a été baptisée Communauté de Communes Retz-en-Valois.

*Je vous retrouverai avec plaisir à la cérémonie des vœux,  
le samedi 14 janvier 2017 à 17h, à la nouvelle caserne des pompiers.*

Bonnes fêtes de fin d'année.

Céline Le Frère-Létoff

**Dimanche 18 décembre**  
Spectacle de Noël  
**"Le renne  
du Père Noël"**

**L'île Lamiche  
fête Noël**  
**Dimanche 11 décembre**  
Présentation des nouveaux person-  
nages de la crèche à 17h  
Crêpes, chocolat chaud, vin chaud,  
vous seront offerts sur l'île Lamiche.

*"Tous ensemble  
pour Théo"*

Voir en page 4

CCAS  
**Galette des rois**  
Pour nos seniors à Marolles,  
le samedi 7 janvier, horaire à préciser.

**Réunion Publique**  
**Dimanche 8 janvier à 17h**  
**Oyez, oyez bonnes gens !**  
L'association Murs, Remparts  
& Patrimoine Milonais  
vous donne rendez-vous à la salle  
polyvalente (à l'étage) pour préparer  
la fête médiévale des 10 et 11 juin 2017.



# Animations

## Spectacles Cérémonies Expositions

### Dimanche 11 décembre

**Marché campagnard** sur l'île Lamiche de 8h à 13h.

**MJC • Randonnée pédestre.** Rendez-vous à 14h sur le mail.

**L'office de tourisme** organise un loto à 14h30.

**Inauguration de la crèche** sur l'île Lamiche à 17h.

### Dimanche 18 décembre

À partir de 16h30, le **Père Noël** accueillera les enfants et leur offrira un sachet de confiseries. Ce sera l'occasion de photos à récupérer par la suite en mairie.

**Spectacle de Noël offert aux enfants à 17h au nouveau gymnase.**



### "Le renne du Père Noël"

Prince est un petit renne qui voudrait faire partie du cortège des rennes du Père Noël. Hélas, il n'arrive pas à voler malgré les conseils de Syrus, le petit nuage. Petitpat, aidé par ses amis, fera

tout pour que le rêve du petit renne se réalise, malgré les embûches semées par Corbak, le vilain corbeau. Une histoire pleine de rebondissements racontée par le Père Noël lui-même !

**Remise du cadeau** à l'enfant dont le ballon lâché lors de la fête patronale de juillet dernier est arrivé le plus loin.

### Samedi 24 décembre

**Paroisse Saint-Félix-De-Valois**

Célébrations de la fête de Noël à 20h, veillée et messe de Noël à l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Milon.

### Dimanche 25 décembre

**Messe du jour de Noël** à l'église de Neuilly-Saint-Front à 11h.

### Samedi 7 janvier

Galette des rois pour nos seniors à Marolles.

### Dimanche 8 janvier

**Marché campagnard** sur l'île Lamiche de 8h à 13h.

**MJC • Randonnée pédestre.** Rendez-vous à 14h sur le mail.

**Fête médiévale 2017 • Réunion publique à 17h** à la salle polyvalente préparation de la fête médiévale des 10 et 11 juin 2017.

### Samedi 14 janvier

**Vœux du maire •** Madame Céline Le Frère-Létoffé, maire de La Ferté-Milon et toute son équipe présenteront leurs vœux à la nouvelle caserne des pompiers à 17h.

**Tous les Milonais sont cordialement invités.**

### Œuvrons pour la planète

Dans le but de réduire les déchets et de maintenir la ville propre, la commune a investi pour l'acquisition de verres réutilisables lors des diverses manifestations qui vous sont régulièrement proposées.

Il vous sera donc demandé de les rendre aux organisateurs.



# SPORTS

## // TENNIS //

Un an déjà : l'éclairage du court couvert vient de passer sa première année de fonctionnement sans aucune anomalie. Après environ deux mille heures d'utilisation, les retours sont positifs, aussi bien de la part des adhérents que des joueurs accueillis lors des rencontres par équipes.

Côté compétition, les trois équipes seniors assurent le maintien dans leurs divisions. À cette occasion, 21 joueurs et joueuses du club ont participé aux rencontres. Comme l'année passée, la place des jeunes est importante dans cette compétition : 30% des joueurs ont moins de 18 ans.

Pour décembre place aux plus anciens : le club est représenté au niveau régional par une équipe de plus de 45 ans avec une rencontre le **dimanche 4 décembre** contre Plailly. Viendra ensuite la première rencontre du challenge Guibon pour les équipes du club.

Le Club remercie la boulangerie "Aux délices de Palomy" pour son soutien auprès de nos équipes.

Le mois de janvier sera l'occasion pour les joueurs de se lancer dans le championnat individuel et de tous de se retrouver autour de la galette.

Envie de tester le tennis? Même en cours d'année cela reste possible! N'hésitez pas à nous contacter.

Le TC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

*Le bureau du Tennis Club*

## // L'HALTÉROPHILIE //

Les équipes féminine et masculine pointent, pour le moment, à la 17<sup>e</sup> place du Championnat Elite.

Le 12 novembre 2016, Sylvain Andrieux (Senior) et Lilou Daux (Cadette) se sont qualifiés pour les Championnats de France. À noter que Lilou a amélioré les records de France dans sa catégorie des -40 kg cadette.

Tous les mardis (18h30-19h30), nous vous proposons du Body Sculpt qui est une méthode fitness reposant sur le renforcement musculaire et le cardiotraining. Rien de tel pour retrouver la forme en se défoulant!

Tous les jeudis (18h-19h30), nous vous proposons de la Zumba qui est un programme d'entraînement physique complet, idéal pour perdre des calories en dansant et se défoulant.

Le **samedi 3 décembre 2016**, le club ouvre ses portes à **tous** de 9h à 19h au profit du **TELETHON**, avec tout au long de la journée des défis, des fils rouges, de la Zumba de 16h à 18h. Une tirelire pour les dons est à disposition depuis le 1<sup>er</sup> novembre dans la salle. On vous attend pour la bonne cause.

La salle reste ouverte pendant les fêtes de fin d'année.

L'équipe dirigeante vous attend nombreux et nombreuses du lundi au vendredi de 16h30 à 20h30 et le lundi, mardi, jeudi et samedi matin de 9h à 12h, pour vous refaire une santé, vous défouler... dans une ambiance conviviale et la bonne humeur!

# MILONAIS

## // TIR À L'ARC //

Après un mois de novembre riche en activités, les entraînements auront lieu à la salle polyvalente. Le **dimanche 11 décembre** aura lieu le tir aux chocolats de 10h30 à 12h.

*Archers, je vous salue !  
Stéphane Cartier au 03.23.55.13.88*

## // LA GAULE MILONAISE //

La vente des permis 2017 sera disponible aux alentours du **16 décembre 2016**. Les tarifs sont inchangés : voici une idée de Noël ! Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

*Bien à vous, le président Bernard Darchu*



CCAS

Opération Sacs !

Venez au vestiaire du CCAS  
le jeudi 15 décembre

Pour 5€ remplissez un sac de 30 l de vêtements. Vous pourrez trouver des vêtements pour toute la famille, des chaussures, sacs à main et du linge de maison.

## SÉCURITÉ

### Habitants relais

La dernière réunion du 16 novembre "Participation citoyenne, habitants relais" a finalisé le processus et a donc permis le maillage de la commune en divisant la ville en deux zones, avec deux coordinateurs par zone, qui centraliseront les faits et comportements suspects, transmis par les habitants relais de leur zone, et les communiqueront directement en gendarmerie.

**Il est bien entendu qu'en cas d'urgence,  
pas de temps à perdre,  
c'est toujours le 17 qui prime !**

Les "habitants relais" seront informés d'ici quelques jours des coordonnées des trente deux volontaires de ce système afin de faciliter les communications et les échanges d'informations. Plus il y aura de monde, plus le système sera efficace.

N'hésitez pas à nous contacter en mairie pour vous porter volontaire!

*Hélène Savary, maire-adjointe,  
vice-présidente Cadre de vie - Sécurité*

## Lancement de la procédure de révision de la ZPPAUP et de sa transformation en AVAP.

*La ZPPAUP datant de 1993, il nous a semblé nécessaire de la faire évoluer. Sous l'impulsion de La Ferté-Milon, la communauté de communes, ayant la compétence urbanisme, est porteuse de ce projet.*

### Qu'est-ce que la ZPPAUP ?

Le patrimoine architectural et paysager de La Ferté-Milon fait l'objet d'une protection particulière assurée par la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Cet outil soumet les travaux réalisés dans son périmètre à un corps de règles spécifiques, portant sur l'aspect architectural, les matériaux, les implantations des constructions, les volumes, etc. Ce document d'urbanisme s'applique en supplément des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

La ZPPAUP constitue une servitude d'utilité publique qui impose que tout projet (construction nouvelle mais aussi réfection de toiture, de façade, extension, etc.), situé dans le périmètre de la ZPPAUP, obtienne l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

### Pourquoi réviser la ZPPAUP et la transformer en AVAP ?

La loi du 12 juillet 2010, dite "Loi Grenelle 2" a créé un nouveau type de périmètre de protection du patrimoine appelé à se substituer aux ZPPAUP : les Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

### Comme la ZPPAUP, l'AVAP suit un double objectif :

- préserver le patrimoine bâti et paysager en assurant sa protection ;
- le mettre en valeur en prévoyant l'évolution de son utilisation.

Elle propose également une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et de développement durable, notamment ceux relatifs à l'énergie.

La procédure de révision de la ZPPAUP et sa transformation en AVAP a notamment pour objet de :

- sensibiliser les habitants à la qualité architecturale et paysagère de la commune ;
- réinterroger le périmètre de la zone de protection ;
- repenser, préciser et clarifier les règles applicables pour garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir, tout en intégrant les enjeux environnementaux et les objectifs liés au développement durable ;
- proposer des recommandations pour aider les pétitionnaires de Droit des sols\* dans leurs projets concernant le patrimoine.

### La procédure d'AVAP et la concertation

Le bureau d'études "ALAP urbanisme architecture paysage", spécialisé dans les études relatives à la préservation du patrimoine, a été retenu pour accompagner la communauté de communes dans l'élaboration de l'AVAP.

Deux ans seront nécessaires pour mener à bien l'étude et permettre une approbation, à l'été 2018, du dossier d'AVAP composé :

- d'un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental et un rapport de présentation des objectifs de l'AVAP ;
- des documents graphiques délimitant l'AVAP ;
- d'un règlement comprenant prescriptions et recommandations.

L'élaboration de l'AVAP constitue un temps fort de la vie communale. Pour favoriser la définition d'un projet patrimonial partagé par tous, la mise en place d'un dispositif de concertation est indispensable.

Ainsi, tout au long de la procédure, seront organisés des événements permettant de comprendre la démarche : réalisation d'une exposition publique, réunions publiques, articles dans le bulletin municipal, mise à disposition des documents en cours d'élaboration et d'un recueil d'observations en Mairie.

\* pétitionnaire de Droit des sols : personne faisant une demande d'autorisation de travaux.



Gendarmerie : 03.23.76.46.17

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

## Mairie de La Ferté-Milon

29 rue de la chaussée 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture :

Tél. 03.23.96.70.45

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56

### "Roule bout'chou" Halte garderie

Mardi et jeudi de 8h45 à 16h45

### Vestiaire - CCAS

(ouvert à tous)

Jeudis 1<sup>er</sup> et 15 décembre 2016, 5 et 19 janvier 2017  
de 13h30 à 16h, 1 rue Saint-Lazare

### C.P.A.M (Sécurité Sociale)

Jeudi de 9h à 12h CCAS Neuilly-Saint-Front  
du lundi au vendredi de 7h45 à 12h  
Villers-Cotterêts

### Assistante sociale

Mardis 13 décembre 2016 et 10 janvier 2017  
de 14h à 16h30  
à la mairie de La Ferté-Milon  
ou contacter le 03.23.83.85.06

### Secours catholique

Lundis 12 décembre 2016, 9 et 23 janvier 2017  
de 14 à 15h, 7 rue de la Cité

### CLIC

(Centre Local d'Information  
et de Coordination  
gérontologique)

4 avenue Pierre et Marie Curie  
02400 Château-Thierry  
Tél : 03.23.82.78.00 Par mail : clic@uccsa.fr  
Accueil du public de 9h à 12h30 et  
uniquement sur rendez-vous l'après-midi

### Mission locale

Lundis 5 décembre 2016 et 2 janvier 2017  
de 14h30 à 16h30  
Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie

### Conciliateur de justice

Renseignements au 06.31.29.80.54

### Permanence urbanisme

Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

### Ordures ménagères

**Mardis 6-13-20-27 décembre 2016**  
**Vendredis 2-9-16-23-30 décembre 2016**

**Mardis 3-10-17-24-31 janvier 2017**  
**Vendredis 6-13-20-27 janvier 2017**

### Papiers/emballages

**Vendredis 2-9-16-23-30 décembre 2016**  
**Vendredis 6-13-20-27 janvier 2017**

### Verre

Jeudis 8 décembre 2016 et 19 janvier 2017



## Déchèterie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite au changement de Communauté de Communes, la déchèterie de Villers-Cotterêts sera ouverte aux habitants de La Ferté-Milon. Cependant à l'heure actuelle la transition n'est pas encore entérinée. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Rédaction : H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de La Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.

## « Tous ensemble pour Théo »

Afin de favoriser la coopération et l'engagement de chaque élève dans un acte citoyen fort, l'école élémentaire organise une course d'endurance en faveur du Téléthon.

Cette manifestation s'intègre dans un projet sur le vivre ensemble qui s'intitule « *Tous ensemble pour Théo* ». Elle se déroulera le **vendredi 2 décembre** matin dans l'enceinte de l'école. La coopérative scolaire fera un don à hauteur du nombre total de tours effectués par l'ensemble des élèves. À cette occasion, tout don sera le bienvenu (dons par chèque à l'ordre de AFMTHELETHON, à remettre à l'école jusqu'au 2 décembre).

## transports

### Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 1<sup>er</sup>, 8, 15 décembre 2016 et 5, 12, 19 et 26 janvier 2017, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

## économie

### Nouveaux commerçants

Depuis trois ans, de nouveaux commerçants se sont installés à La Ferté-Milon. Cet essor se poursuit avec la reprise de la brasserie "La Moustache" rue de la chaussée. Nous souhaitons à tous une grande réussite dans leurs projets.

## civisme

### Recensement militaire

Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.



### PROPRETÉ

Des sacs pour  
déjections canines sont  
à disposition à la mairie.

## Cinéma

Vous trouverez le programme complet sur le site [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr) et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.